



140, rue Saint-Joseph Sud
Alma (Québec) G8B 3R1
(418) 669-5000

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'ALMA, TENUE LE LUNDI 7 OCTOBRE 2019 À 19 H.

SONT PRÉSENTS :

Monsieur le Maire Marc Asselin.
Madame la conseillère Véronique Fortin.
Messieurs les conseillers : Olivier Larouche, François Carrier, Frédéric Tremblay et Alain Fortin.

ABSENCES MOTIVÉES :

Mesdames les conseillères : Sylvie Beaumont et
Audrée Villeneuve.
Monsieur le conseiller Jocelyn Fradette.

FORMANT QUORUM SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSIEUR LE MAIRE MARC ASSELIN.

RÉSOLUTION : 486-25-2019

PROCLAMATION – MUNICIPALITÉ ALLIÉE CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE

CONSIDÉRANT QUE la *Charte des droits et libertés de la personne* reconnaît que tout être humain a le droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne;

CONSIDÉRANT QUE c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

CONSIDÉRANT QUE le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

CONSIDÉRANT QU'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

CONSIDÉRANT QUE malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

CONSIDÉRANT QUE lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;


CONSIDÉRANT QUE comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et citoyens contre la violence conjugale;

Il est proposé par madame la conseillère Véronique Fortin,
appuyée par monsieur le conseiller Alain Fortin,
ET RÉSOLU :

"de proclamer que la Ville d'Alma est alliée contre la violence conjugale"

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Alma, le 8 octobre 2019


Marc Asselin, maire

Copie certifiée conforme

Le 09/10/2019


Jean Paradis, greffier

Jean Paradis, greffier